

28.02.2024 – 09:00 Uhr

Swissmem adopte les positions suivantes liées aux votations : OUI à l'acte modificateur et NON à l'initiative biodiversité et à l'initiative d'allègement des primes

Zurich (ots) -

Le 27 février 2024, le Conseil de Swissmem s'est prononcé en faveur d'un OUI à la révision de la loi sur l'énergie et sur l'approvisionnement en électricité (acte modificateur). La nouvelle loi favorise l'extension de la production d'électricité en Suisse à base de sources renouvelables. Ceci est important pour atteindre l'objectif zéro net et pour assurer la sécurité d'approvisionnement à long terme. Le Conseil de Swissmem dit NON aux initiatives coûteuses et néfastes sur la biodiversité et l'allègement des primes pour les assurances maladies, sur lesquelles la population devra également se prononcer le 9 juin 2024.

L'acte modificateur en rapport avec la révision de la loi sur l'énergie et l'approvisionnement en électricité en Suisse a pour objectif d'augmenter la production d'électricité en Suisse à base de sources renouvelables. Compte tenu de la décarbonation croissante en Suisse, de l'électrification progressive, ainsi que de la dépendance à l'importation d'électricité en hiver, un tel scénario s'impose. Les entreprises de l'industrie tech sont tributaires d'un approvisionnement sûr en électricité.

Le Conseil de Swissmem rejette le référendum lancé par les milieux proches de la protection de la nature et du paysage et s'est prononcé en faveur d'un OUI à l'acte modificateur. Ce dernier contribue fortement à la réalisation de l'objectif zéro net d'ici 2050. Toutefois, cette révision de loi ne permettra pas de tenir la promesse d'avoir un approvisionnement en électricité sûr et économiquement supportable. Selon les estimations, la Suisse aura besoin de 80 à 90 térawattheures (TWh) d'électricité d'ici 2050. Si aucune nouvelle production n'est réalisée d'ici là et si l'énergie nucléaire est supprimée, la production nationale ne couvrirait plus que la moitié environ des besoins en électricité. Afin d'assurer un approvisionnement en électricité sûr et économiquement supportable, d'autres mesures sont nécessaires : l'extension de la production nationale d'électricité doit être favorable à toutes technologies et intégrer l'ensemble des technologies de production d'électricité neutres du point de vue climatique. De plus, nous devons développer l'infrastructure du réseau électrique. Finalement, nous avons besoin d'un accord sur le marché de l'électricité avec l'UE dans le cadre des Bilatérales III.

Initiative sur la biodiversité : trop ambitieuse et trop restrictive

Swissmem dit non à l'initiative extrêmement ambitieuse en faveur de la biodiversité. L'acceptation de l'initiative entraverait le développement des énergies renouvelables. Il est à craindre que les intérêts de la biodiversité soient systématiquement considérés comme plus importants que ceux de la sécurité d'approvisionnement énergétique. S'ajoute à cela que les entreprises industrielles n'auraient plus aussi facilement accès à des terrains constructibles pour bâtir des sites de production.

L'initiative d'allègement des primes entraîne des coûts supplémentaires considérables pour l'économie

Selon une estimation de la Confédération, l'initiative d'allègement des primes lancée par le PS entraînerait des coûts supplémentaires de 7 à 11,7 milliards de francs en 2030. Ces coûts supplémentaires ne sont pas tolérables. Ils devraient être financés par le biais d'une augmentation massive de la TVA ou des prélèvements sur les salaires. Cela contraindrait fortement non seulement les consommateurs, mais aussi les entreprises de l'industrie tech. Par conséquent, le Conseil de Swissmem recommande de voter NON. Swissmem renonce à adopter une position en ce qui concerne l'"initiative pour un frein aux coûts" dans le domaine de la santé.

Contact:

Pour tout renseignement :

Noé Blancpain, chef Communication & Public Affairs
Tél. +41 44 384 48 65 / portable +41 78 748 61 63
E-mail : n.blancpain@swissmem.ch

Philippe Cordonier, Responsable Suisse romande
Tél. +41 21 613 35 85 / portable +41 79 644 46 77
E-mail : p.cordonier@swissmem.ch